

A.B.S.O.-B.V.O.S. - Commission Technique

Procès-verbal de la réunion du 30.05.2005 à Liège

Présents: Serge Jeanmenne, Jean-Michel Ludovicy, Mireille VanOosterterhout, Jean-Noël Debehogne, Noël Nijsten, Jacky Sallaerts

Excusés : Roger Aerts, Guy Wullepit

Hartelijk Welkom aan Jean-Michel, nieuwe lid van de Technische Commissie

1. Approbation du PV CT du 26.02.2005 : approuvé

2. Réservations de zones de cartes accordées:

- PEGASE : Parc Ste Marie et St Pierre à Beauraing
- PEGASE : Forêt de Felenne – Bourseigne la Neuve
- BALISE 10 : Fond des vaulx et Ville de Marche en Famenne
- ASUB : Parc Royal de Bruxelles
- ASUB : Parc Saint-Vincent - Evere
- ASUB : Parc des Bruyères – Waterloo
- TROL : Molenheide (Poppel)

3. Nouvelles cartes éditées

- 095 NSV AMEL ROTHECK
- 159 NSV AMEL ROHRBUSCH
- 164 HAM OK HEIDEHUIZEN
- 149 HAM OK GENEMEER
- 120 HAM OK ARENBERG PARK
- 86 KOL HECHTELSE DUINEN
- 161 KOL SAHARA
- 305 BORASCA ROELER

Les fiches et cartes suivantes sont attendues chez Guy Wullepit :

- 292 PEGASE : BOIS DE HAUTEBISE
- 056 CO LIEGE : BOIS DE SAINT LAURENT

5. Contrôleurs 2006 :

- suite à l'appel lancé lors de la Conférence des Clubs ABSO-BVOS du 26.02.2005, seuls deux contrôleurs ont été présentés par NSVAmel
- face à cette situation, la Commission opte pour la formule suivante pour 2006 : à l'intérieur de chaque ligue, chaque club organisateur d'un Championnat de BEL doit fournir un contrôleur pour un autre Championnat de BEL organisé au sein de la ligue. Pour les Nationales, le même système est souhaité (ou à défaut, la désignation d'un contrôleur interne au club)
- chaque ligue est invitée à fournir les noms des contrôleurs pour la réunion du 12.09.2005
- en début d'année prochaine, l'ensemble des contrôleurs seront rassemblés pour leur rappeler le contenu de leur mission et formuler une série de recommandations

7. Calendrier 2007 :

En l'absence de toute candidature, la FRSO (avec le soutien de ses clubs) se porte candidate à l'organisation des Trois Jours de Belgique 2007 en Province de Luxembourg, suivant un canevas d'organisation analogue à celui de 2004. La date précise et le lieu précis restent à définir en fonction des contraintes d'accès au bois.

La Commission émet un avis favorable et se réjouit de cette candidature.

8. Evaluation des compétitions depuis le 26.02.2005 :

La Commission note une série de remarques – recommandations pour le futur

-Nationale 1 à Maasmechelen :

- les distances (notamment en Elites) doivent être prévues de telle manière que les temps des vainqueurs s'approchent autant que possible des normes définies
- le ravitaillement annoncé DOIT être mis en place, en toute circonstance : si modification exceptionnelle, cela doit être annoncé pour que les coureurs puissent prendre leurs dispositions (camel bag)
- les particularités éventuelles de la carte (zone avec équidistance différente) doivent être clairement annoncées dans la zone de départ, de manière équitable
- le schéma d'organisation des départs doit être uniforme tout au long de l'épreuve
- le contrôleur prévu DOIT effectuer sa mission
- la Commission a pris note de la lettre de neuf compétiteurs Elites au sujet de la Nationale 1

-Championnat de Nuit en Hollande :

- éviter (la nuit) des postes dans des zones visibles depuis le parking car les derniers partants sont avantagés

-Nationale 2 à Andenne :

- éviter pour les pré-inscrits la possibilité d'exploiter les circuits « sur place » disponibles au secrétariat
- afficher les particularités cartographiques du jour (zoom) au secrétariat d'accueil et au départ

-Nationale 3 à Vivy :

- éviter pour les pré-inscrits la possibilité d'exploiter les circuits « sur place » disponibles au secrétariat
- saisir le jour même le jury de tout problème de classement

-Trois Jours de Belgique 2005 :

- prévoir des confettis (utiles en cas de postes volés)
- ne pas prévoir de postes de description identique à moins de 50 m
- attention au balisage routier insuffisant pour les étrangers
- sur proposition du jury, les résultats des circuits de l'étape 2 concernés par un poste manquant sur le terrain ont été amputés des sections « avant le poste » et « après le poste », par intervention « chirurgicale » dans les résultats. Une pareille décision doit être prise par le jury de course, comme ce fut le cas, et devrait être portée à la connaissance des concernés au tableau des résultats

-Championnat de Relais à Antwerpen :

- la désignation d'un jury est INDISPENSABLE
- la publication des résultats a posé et pose encore des problèmes à résoudre
- il convient d'éviter des postes « cachés » où le facteur « chance » intervient

D'une manière générale, la Commission insiste sur les points suivants :

- un jury DOIT être désigné (cfr Règlement sportif), affiché et saisi de tout problème
- le ou les ravitaillements DOIVENT être prévus et mis en place sur le terrain
- pas de postes de contrôle « cachés »
- les contrôleurs (interne et / ou externe au club organisateur) doivent EFFECTIVEMENT faire leur travail (examen critique des circuits, déroulement équitable de l'organisation, etc, ...)
- les informations essentielles doivent être affichées à l'accueil et dans la zone de départ (échelle, distances, dénivelé, jury, nombre de ravitaillement, particularités cartographiques, ...)
- il est recommandé de ne donner les descriptions de postes qu'au départ

-l'organisation des épreuves doit être rigoureuse dans tous les domaines mais le fair play et la sportivité des concurrents doivent rester les hypothèses de travail lors des Nationales (cfr la non reprise des cartes à l'arrivée, la disponibilité des descriptions de postes des circuits « sur place », etc....)

9. Réunion commune avec la Commission des Equipes :

-il convient, dans la mesure du possible, de tenir compte des événements IOF (WOC, WC, JWOC, JEC) dans la (difficile) construction du calendrier national protégé.

-pour les Championnats de BEL (relais, moyenne distance, sprint, nuit), les regroupements de catégories ne devraient-ils pas s'aligner sur l'IOF (H18 & 20 au lieu de H16 & 18)? – à étudier dans les ligues d'ici la prochaine réunion

-pour les épreuves de sprint, il est demandé de s'aligner sur le standard IOF, à savoir d'utiliser l'échelle 1 : 4.000

10. I.O.F. :

Suite à l'appel lancé par l'IOF, Ronny Timmers (Hamok) est candidat à la fonction de correspondant de la Commission des Cartes IOF. La Commission émet un avis favorable et demande au Conseil d'Administration de donner la suite nécessaire à l'IOF.

11. Divers :

-Jacky Sallaerts propose que l'échelle 1 : 10.000 soit d'office d'application pour les catégories jeunes et pour les catégories des plus âgés. A étudier dans les ligues d'ici la prochaine réunion

Prochaine réunion :

-lundi 12 septembre 2005 à 19.30 à Auderghem

Jean-Noël DEBEHOGNE
Secrétaire de la Commission Technique ABSO-BVOS